



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 6 octobre 2021

Présent.e.s : Patrick MOSKOVICZ, Christine DAYNAC, Claire-Marie NEUFVILLE, Céline HAUSZWALB, Philippe LANTA, Pascal LOEB, Martine PORTONOE, Alfred BARNY, Patrick CLARISSE, Patricia CLARISSE, Valérie HERRERO, Denis TREDANIEL, Thomas CARDIER, Sandrine THOURY, Michaël SARFATI, Sophie PONS, Ann BOSTOEN, Thomas LIN, Jacques MAEGHT, François RICHE, Christine GOURION MEMLOUK

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention de l'él.u.e référent.e du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole et précise que les chiffres qui ont été donnés (plus de 400 verbalisations en lien avec les terrasses estivales, *cf infra*) lors de la réunion du 30 septembre sur les terrasses ont été recensés le 16 septembre. La moitié des verbalisations réalisées dans tout Paris ont eu lieu à Paris Centre. La mairie s'applique à verbaliser lorsque la réglementation n'est pas respectée, cependant elle n'a pas d'informations sur le nombre d'agents verbalisateurs. Il rappelle que les terrasses estivales prennent fin le 31 octobre mais que le démontage est susceptible de s'étaler sur les jours qui suivront. La question des affichages publicitaires de marques d'alcool est soulevée. La mairie annonce qu'une plainte est en cours d'étude par Emmanuel GREGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques, à l'encontre des distributeurs de boissons alcoolisées en question. Il est également annoncé qu'un « Café du maire » sera organisé le samedi 9 octobre à 10h30 et peut être un moment d'échange notamment sur les questions de communication de la mairie.

Comptes rendus oraux des Commissions Terrasse, Nuit et Propreté :

Commission Terrasse :

Une rencontre en réunion plénière a eu lieu le 30 septembre entre Véronique Levieux, Déléguée à la Prévention, à la Tranquillité Publique et à la Vie Nocturne, Dorine Bregman Adjointe au Maire chargée de la Propreté de l'espace public, des Commerces et de l'artisanat de proximité, de la Vitalité économique et du tourisme et les représentants de chaque Conseil de quartier de Paris Centre (2 par Conseil). 5 Conseils de quartier étaient représentés. Durant cette réunion, les chiffres suivants ont été présentés : 1170 permis d'exploitation de terrasses ont été déposés, 45% ont été refusés par les services de la Direction de l'Urbanisme. 654 dossiers ont été transmis à la mairie de Paris Centre. La mairie s'est prononcée sur 341 d'entre eux. 95 ont reçu un avis favorable, 112 un avis favorable avec réserve et 134 se sont vus attribués un avis défavorable. 1000 verbalisations ont été recensées dont 411 dans le secteur de Paris Centre. Lors de la réunion préparatoire inter-Conseils de quartier, il a été mis en avant le souhait des Conseils de quartier d'être davantage impliqués dans les décisions d'attribution, de voir davantage de sanctions appliquées et d'interventions réalisées.

Un membre du Conseil de quartier observe que le protocole pour réintégrer les terrasses durant la crise sanitaire exigeait que le nombre de places assises soit affiché par les établissements or il y a une différence avec les places occupées par les clients.

Commission Nuit :

Un conseil de la nuit était organisé le 13 septembre auquel les membres du Conseil de quartier concernés n'ont pas pu assister.

Commission propreté :

Une réunion de présentation du Plan de Propreté de Paris, en présence de la Direction de la Propreté et de l'Eau s'est tenue le 28 septembre. Paris Centre comptabilise un peu plus de 100 000 habitants pour environ un million de passages ayant un impact sur la situation de propreté du secteur, notamment sur certaines zones plus sujettes aux problèmes liés à la propreté. On dénombre jusqu'à 9 passages de balayage et de nettoyage dans ces zones. Toutefois, certaines problématiques telles que le nourrissage de volatiles, la dératisation ou le désengorgement des points de collecte du verre sont difficiles à traiter.

Par ailleurs, des membres du Conseils de quartier prennent la parole au sujet des clients des débits de boissons qui urinent dans les rues aux alentours des bars, ce qui entraîne des nuisances olfactives notamment rue de Moussy et rue des Coutures Saint-Gervais.

Commissions et groupes de travail :

a. Présentation des potentiels groupes de travail et des commissions :

Les groupes de travail se réunissent autour d'un sujet ou d'un endroit géographique. Quant aux commissions, elles se regroupent autour d'un thème.

Il n'y a aucune différence de fonctionnement, ils-elles sont constitué.e.s d'un groupe de 6 à 8 conseiller.e.s, 2 animateurs sont nommés. Le groupe ou la commission travaille en autonomie puis présente son travail devant l'ensemble du Conseil de quartier.

Groupes de travail :

Dans les domaines d'action suivants, différents groupes de travail ont été identifiés :

Animation du Conseil de quartier

- Choix des fournisseurs du Conseil de quartier Marais-Archives
- Communication et publicité
- Bal du Marais
- Atelier informatique

Vie de quartier et solidarité

- Personnes à mobilité réduite
- Inclusion
- Bagagerie
- Services Seniors

Ecoles, sport et handicap

- Saint-Merri
- Moussy
- Archives
- 4-Fils

Vélo et trottinettes

- Prévention routière et code de la route
- Bourse de vélo

Culture et patrimoine

- Enceinte Philippe Auguste
- Bibliothèque multilingue interculturelle
- Jardin Anne Frank

Cadre urbain et équipements

- Embellir le mobilier urbain et technique
- Murs Peints
- Place Renée Vivien
- Place Bourg-Tibourg
- Equipements sportifs
- Nuisances sonores
- Pollution electro-magnétique

Commissions :

Les commissions suivantes ont été présentées :

- Terrasse
- Mobilités
- Plan Local d'Urbanisme
- Végétalisation
- Propreté
- Sécurité

b. Travail sur les commissions et groupes de travail :

Les membres du Conseil de quartier se rassemblent en 5 groupes, un par membre de l'équipe d'animation du Conseil de quartier, afin de définir les objectifs, la nomination des animateurs et les dates des prochaines réunions des commissions et des groupes de travail.

c. Validation en Conseil des commissions et groupes de travail actifs, ainsi que leurs animateurs :

Les commissions et les groupes de travail sont validé.e.s et voté.e.s par les membres du Conseil de quartier.

Choix des dates des prochaines réunions :

Le Conseil de quartier Marais-Archives se réunira le 10 novembre et le 8 décembre.

Question diverses :

Terrasses : Il y a quelques zones identifiables et peu nombreuses qui posent problème, est-ce qu'il y a des moyens de sanctions mis en place pour ces débordements ?

Le nombre de verbalisations n'est pas élevé au vu des débordements, combien d'agents de la Direction de Prévention, de la Sécurité et de la Protection sont déployés la semaine ?

Quel service ou quel prestataire sera chargé de la suppression des terrasses des établissements qui se montreront récalcitrants à l'idée d'enlever leurs terrasses le 31 octobre ?

Est-ce que la mairie de Paris a prévu de consulter les habitants pour établir si le dispositif des terrasses estivales doit perdurer ou non ?

Propreté : Il a été constaté que des poubelles sont sorties bien avant les horaires de ramassage et stagnent sur la voie publique tout l'après-midi. Est-il possible de communiquer auprès des copropriétés et des établissements afin qu'ils adaptent les sorties des poubelles en fonction des horaires de ramassage ?

Comment la mairie peut aider les prestataires qui passent pour le ramassage des poubelles en dehors des passages pendulaires ?

Communication : Est-il possible d'envisager une communication différente afin de sensibiliser les Parisiens sur les dispositifs mis en place par la mairie mais pas suffisamment porté à la connaissance des usagers ?